Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2023 : Centres étrangers, groupe 1, juin 2023

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2023 « Centres étrangers », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Les espaces de faible densité et leurs atouts

Question 1

L'auteur de l'affiche est le conseil départemental de la Lozère (avec ses partenaires : Pays du Gévaudan-Lozère, Région Occitanie, Union européenne, État). Elle date de 2019. Elle s'adresse à des personnes extérieures au département, des familles et des porteurs de projet (artisans, agriculteurs, acteurs du tourisme) qui pourraient avoir envie de s'installer en Lozère.

Question 2

L'affiche propose un événement de deux jours, les 17 et 18 octobre 2019, pour construire son projet en Lozère. Au programme : présentation du département, entretiens individuels avec les partenaires, rencontres avec des élus, visites d'entreprises. On prend en charge l'hébergement et les repas. Son but est d'attirer de nouveaux habitants et de nouveaux actifs pour lutter contre la faible densité et le déclin démographique. Elle fait aussi connaître les atouts du territoire.

Question 3

Les familles viennent chercher une nouvelle vie. Elles trouvent un cadre de vie agréable, au contact de la nature (paysages de lac et de prairies sur l'affiche, « s'installer en Lozère, naturellement »). Elles ont aussi la possibilité de réaliser un projet professionnel dans l'artisanat, l'agriculture ou le tourisme, avec l'accompagnement des élus et des entreprises locales. Enfin, leur qualité de vie s'améliore.

Question 4

Trois arguments au choix du texte : ces vingt dernières années, les territoires peu denses ont connu la croissance démographique la plus favorable. Un mouvement de mobilité des villes vers les campagnes est à l'œuvre, qui concerne aussi les actifs et les cadres, et pas seulement les retraités. Malgré le recul des services publics, ces territoires reçoivent plus d'argent public que les villes, proportionnellement à leur nombre d'habitants. Beaucoup de territoires ruraux créent des emplois, de la valeur ajoutée et des activités économiques innovantes, et leur potentiel est supérieur à celui des métropoles, saturées.

Question 5

Modèle de réponse : les espaces de faible densité (campagnes, montagnes, espaces isolés) ont des atouts que les acteurs locaux cherchent à valoriser. Leur cadre de vie est un premier atout. Il réunit nature, paysages, calme, air pur, espace, qualité de vie, moins de pollution et de congestion que dans les métropoles (document 1). Ils attirent de nouveaux habitants, des familles, des actifs et des retraités, comme le montre la croissance démographique du document 2. Le télétravail et la fibre optique y contribuent.

Sur le plan économique, ils disposent de ressources. Il y a l'agriculture et les produits de qualité, le tourisme vert (randonnée, sports de nature, patrimoine). S'y ajoutent l'artisanat, les énergies renouvelables (éolien, solaire, bois), et des entreprises innovantes (document 2).

Pour valoriser ces atouts, les collectivités mènent des campagnes d'attractivité comme celle de la Lozère (document 1). Elles aident les porteurs de projet et améliorent l'accès aux services (maisons de santé, France Services, transports à la demande). Ainsi, les espaces de faible densité ne sont pas seulement des territoires en difficulté : ils offrent des possibilités de développement.

Exercice 2 – Françaises et Français dans une République repensée

1 – Développement construit : les transformations de la société française des années 1950 aux années 1980

Ce que le correcteur attend : des transformations démographiques, économiques, sociales et culturelles illustrées par des exemples précis (Trente Glorieuses, urbanisation, consommation, place des femmes, jeunesse, mai 68). Texte modèle :

Entre les années 1950 et les années 1980, la société française se transforme profondément. Comment évolue-t-elle sur les plans économique, social et culturel ?

L'économie et la vie quotidienne

La France connaît d'abord une forte croissance : ce sont les Trente Glorieuses (1945-1975). La population augmente grâce au baby-boom et à l'immigration. L'exode rural vide les campagnes : la part des agriculteurs diminue fortement, alors que les emplois dans l'industrie, puis dans les services, augmentent. Les villes grandissent et, pour loger les habitants, on construit de grands ensembles (Sarcelles) à partir des années 1950 et 1960, puis des villes nouvelles. Le niveau de vie s'élève : les ménages s'équipent en réfrigérateurs, machines à laver, téléviseurs et automobiles. C'est la société de consommation, avec les supermarchés (le premier hypermarché ouvre en 1963) et les vacances qui se généralisent.

L'école et les femmes

La société évolue aussi par l'école et par la place des femmes. L'école se démocratise. On prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans en 1959 et on crée le collège unique en 1975 (réforme Haby) et le nombre d'étudiants augmente beaucoup. Les femmes accèdent de plus en plus au travail et gagnent de nouveaux droits. Citons le droit de vote depuis 1944, la loi Neuwirth sur la contraception (1967), la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (1975), l'égalité dans le couple. On abaisse la majorité à 18 ans en 1974.

La culture et les mentalités

Enfin, la culture et les mentalités changent. Une culture de jeunesse apparaît (musique rock et yéyé, radio, cinéma). Les mouvements étudiants et ouvriers de mai 1968 contestent l'autorité et réclament plus de liberté, ce qui accélère les évolutions des mœurs. La télévision devient le premier média de masse. Mais la crise économique qui débute en 1973 provoque la fin de la croissance, le chômage et de nouvelles inégalités.

En trente ans, la société française est devenue urbaine, plus riche et de consommation, plus ouverte aux libertés individuelles. Elle offre une place nouvelle aux femmes et aux jeunes, mais la crise la fragilise aussi.

2 – Repères : dates et frise

Dates sous les images : 1 – président de la République élu au suffrage universel : 1962 (référendum du 28 octobre 1962 sur l'élection du président au suffrage universel direct, voulu par de Gaulle). La première élection a lieu en 1965. 2 – manifestations étudiantes sous de Gaulle : 1968. 3 – armistice de la Première Guerre mondiale : 1918 (11 novembre). 4 – chute du mur de Berlin : 1989 (9 novembre). 5 – François Mitterrand élu président de la République : 1981. 6 – droit de vote des femmes : 1944 (ordonnance du 21 avril 1944, appliquée pour la première fois en 1945).

Sur la frise, les six cercles se placent dans l'ordre chronologique, de gauche à droite, c'est-à-dire de bas en haut dans le sens de la frise. Ordre : 3 (1918), 6 (1944), 1 (1962), 2 (1968), 5 (1981), 4 (1989).

Exercice 3 – Faire vivre la démocratie française

Question 1

Deux éléments au choix : le droit de vote permet d'élire ses représentants (députés, sénateurs) et ses gouvernants (président de la République, maires). Il permet aussi de participer directement à la décision politique par le référendum. Il fonde ainsi la légitimité des élus.

Question 2

Deux arguments au choix : le vote est un droit, et on peut ne pas exercer un droit (comme la liberté de réunion ou d'association). Il serait paradoxal d'imposer comme une contrainte un droit essentiel. Il faudrait créer une sanction pénale efficace pour vérifier que la règle est suivie. Forcer à voter pourrait augmenter les votes blancs ou nuls et influencer les résultats.

Question 3

La mairie de Fontenay-sous-Bois a lancé cette campagne pour lutter contre l'abstention, en particulier celle des jeunes. Ils s'inscrivent peu sur les listes électorales et votent moins. Il s'agit de les inciter à s'inscrire avant l'élection présidentielle de 2022 (date limite : le 4 mars).

Question 4

Deux moyens au choix : l'utilisation de personnalités connues et suivies par les jeunes (le rappeur Drake, le tiktokeur Khaby Lame). Il y a aussi un slogan humoristique qui joue sur le

vocabulaire de la crise sanitaire (« le meilleur geste barrière contre l'abstention »). On peut citer encore la simplicité de la démarche, avec un QR code à flasher (« Flashez, c'est vite fait ! ») ; l'indication d'une date limite (le 4 mars) ; la carte électorale montrée dans l'affiche ; des couleurs vives et un style de dessin proche des réseaux sociaux.

Question 5

Modèle de réponse (sans nom ni signature) : « Voter est un droit, parce que la démocratie reconnaît à chaque citoyen le pouvoir de choisir ses représentants et de participer aux décisions. Ce droit n'a pas toujours existé pour tous. Les femmes ne l'ont obtenu qu'en 1944, et beaucoup de personnes ont lutté pour l'obtenir.

Mais c'est aussi un devoir civique, comme le rappelle la carte électorale. Si les citoyens ne votent pas, les élus représentent moins de monde, leur légitimité s'affaiblit et une minorité prend les décisions. Voter, c'est assumer sa responsabilité de citoyen, faire entendre sa voix sur les sujets qui nous concernent (école, environnement, emploi) et faire vivre la démocratie. Même si ce n'est pas obligatoire en France, ne pas voter revient à laisser les autres décider à ta place. Il suffit de s'inscrire sur les listes électorales, en ligne, en quelques minutes, comme le rappelle l'affiche de Fontenay-sous-Bois. »

Conseils pour le jour J

- Pour une affiche, identifiez toujours l'auteur, le destinataire, la date et le but avant de commenter.
- Quand la question demande « au moins trois arguments », relevez dans le texte des éléments différents et citez-les entre guillemets.
- Pour le développement construit, organisez votre texte en parties (économie, société, culture) et donnez un exemple daté par idée.
- Sur la frise, datez d'abord chaque image, puis placez les numéros dans l'ordre chronologique.
- En EMC, distinguez bien droit et devoir, et appuyez-vous sur les deux documents.